

Compteur de journées non Remplacées

Depuis le ___/___/___
___ journées non
remplacées!
___ classes
concernées



**Puisque l'instruction est obligatoire,
les remplacements
ne doivent pas être aléatoires
Parents et enseignant.es,
Ensemble concernés,
Ensemble mobilisés !**

**L'enseignant de votre enfant est absent
ET il n'y a pas de remplaçant.e ?**

Signalez-le ! 

Vous soutiendrez ainsi les démarches
déjà entreprises par votre école.

Inspecteur.trice de votre école	Mail : Téléphone :
Inspection académique	Adresse : 65 Av. de la Forêt Noire - Strasbourg Mail : ce.ia67@ac-strasbourg.fr Téléphone : 03 88 45 92 92
Rectorat (envoi de courrier à la rectrice possible directement sur le site du rectorat)	Adresse : 6 rue de la Toussaint - Strasbourg Mail : ce.communication@ac-strasbourg.fr Téléphone : 03 88 23 37 23
Ministère	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE 110 rue de Grenelle – 75007 Paris

Vous pouvez également en informer le Service Education de votre mairie, si la démarche vous semble pertinente.